

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout

La capsule à suicide

Dans le creux de l'été, *Exit* tente de rassurer la population «sur l'arrivée de la capsule *Sarco* et estime que cette dernière ne fera pas augmenter le tourisme du suicide vers la Suisse» (*La Tribune de Genève* du 8 août 2024). Précisons que nous ne parlons pas de l'ancien président de la République française...

Eric Bertinat - Dans ce même article, l'éthicien Markus Zimmermann est lui-aussi rassurant : «la capsule à suicide et les informations disponibles jusqu'à présent ont plutôt un effet dissuasif qu'attractif». L'euthanasie est réglementée de manière très libérale en Suisse. La situation juridique permet depuis des décennies à des organisations d'euthanasie étrangères d'accompagner dans notre pays des personnes qui n'ont parfois pas de domicile en Suisse.

Devant la capsule créé par le fondateur d'*Exit International*, Philip Nitschke, l'appareil qui provoque l'asphyxie par l'azote sera - paraît-il - bientôt inauguré en Suisse. Mais la procédure soulève de multiples questions, d'abord juridiques. La loi sur les dispositifs médicaux «peut inclure un appareil qui tue une personne», explique Kerstin Noëlle Vokinger, professeur de droit et de médecine à l'Université de Zurich. *Sarco* devrait alors être certifié avant son utilisation et surveillé par l'autorité de contrôle des produits thérapeutiques *Swissmedic*. S'il était dénoncé pour cette pratique et se retrouvait au tribunal, Philip Nitschke risquerait la prison pour avoir mis en circulation un produit médical sans autorisation et pour avoir aidé une personne à se suicider, pour des «motifs égoïstes» (*20minutes*, 4 juillet 2024).

En Suisse, le nombre de suicides assistés a plus que triplé en dix ans. Ainsi, en 2023, et rien qu'en Suisse romande, l'association *Exit* a accompagné 504 personnes à la mort. Des malades qui n'étaient pas forcément en phase terminale, car les critères d'admission s'élargissent. Une étude suisse (*L'assistance au suicide en Suisse : la position des médecins*, 12 décembre 2007) révèle que «Malgré des soins palliatifs et gériatriques de qualité, un médecin peut être confronté à un malade désireux de mettre fin à ses jours et qui lui demande son soutien. En Suisse, on remarque que les médecins sont actuellement souvent prêts à aider, le cas échéant, leurs patients dans cette démarche, même si des principes moraux, religieux et éthiques créent encore des réticences pour certains». Notons que

cette position n'est pas partagée par le personnel soignant, majoritairement rétif à l'assistance au suicide, un aspect que n'aborde pas l'étude. Il ressort de cette enquête «que 62% des médecins ayant répondu à la question concernant l'autorisation de l'assistance au suicide dans les EMS y étaient favorables.

L'étude évoque l'aspect religieux de ces pratiques : «Nous avons constaté que l'influence religieuse est relativement faible. En effet, pour 300 praticiens seulement (18,1%), la position par rapport à l'assistance au suicide est liée, au moins en partie, à des motifs religieux».

En France, ainsi que le relate excellemment le docteur Philippe de Geoffroy dans le dernier *Cahiers Saint-Raphaël* (N° 155) «Le changement des mentalités a été forgé graduellement, la recherche du bien commun et la solidarité humaine ont été remplacée par l'individualisme et la dictature du moi je, la loi naturelle par celle de la conscience personnelle. Il y a pourtant des solutions reposant sur la compassion et l'empathie dans le respect du Tu ne tuera pas pour soulager les souffrances de fin de vie : ce sont ces solutions qui sont proposées par les soins palliatifs lorsque ces derniers sont pratiqués dans le respect de la morale. Tuer n'est pas un soin comme le dit Claire Fourcade, présidente de la *Société française d'Accompagnement et de soins Palliatifs* (SFAP)».

La clé de ce dossier, euthanasie et ou assistance au suicide et sa capsule, reste dans les mains des politiciens. Ceux-là même qui s'émeuvent chaque coupe d'arbres, «l'eugénisme végétal» selon Mireille Luiset (MCG), sont généralement les mêmes qui soutiennent l'avortement et l'euthanasie. On pourrait, raisonnablement, attendre des Verts une défense intégrale de la vie. Mais seuls les animaux et les végétaux ont leur amour, les humains attendront d'autres temps meilleurs. —

Terreur au sein de l'administration suisse (1)

Jean-Pierre Sow - Nous l'avions évoquée en vous promettant d'y revenir. La vague d'épuration en cours dans l'administration ne peut pas laisser indifférents les citoyens responsables. L'édition de la Weltwoche 28.24 du 12 juillet revenait sur l'éviction des deux divisionnaires Tüscher et Vallat, au premier abord pour des motifs différents. Voici quelques extraits traduits par nos soins :

« (...) Vallat (...) se faisait le défenseur de la neutralité et en chantait les louanges. Elle lui permettait de rester en contact avec tout le monde, soulignait-il joyeusement dans une interview accordée à Radio Fréquence Jura (RFJ) en mars dernier. Il y soulignait l'importance de ce pilier de la politique étrangère suisse. Certes, la Suisse subissait de fortes pressions de la part des pays occidentaux, mais il fallait absolument s'en tenir à la neutralité. (...) Vallat considérait que son rôle était de « maintenir les discussions » et de faire en sorte que la « coopération » avec toutes les parties se poursuive autant que possible. (...) »

A-t-il trop parlé ? trop pensé ? Précisons ici qu'en tant que doyen des attachés militaires à Paris, Vallat occupait une fonction officielle qui le distinguait de tous les autres. Nos autorités n'ont pourtant pas hésité à le rapatrier sans délai, créant par là un scandale sans nul doute rapporté par la centaine de ses collègues dans leurs pays respectifs.

Mais il n'est pas le seul à avoir été inquiété : « Des personnes qui ont connu Tüscher à l'armée disent que le divisionnaire était très apprécié à la base. Il disposait d'une autorité naturelle. (...) Cependant, les relations avec Süssli étaient tendues. (...) A présent, c'est également terminé pour lui. (...) » Or, lui aussi était connu comme patriote et partisan de la neutralité. « Des voix sceptiques (...) ont l'impression qu'au sein de la direction, les avis critiques envers l'OTAN sont de moins en moins tolérées. Il est frappant de constater que Markus Mäder, chef du Secrétariat d'Etat à la politique de sécurité (SEPOS), auquel est également subordonné le service chargé des contrôles de sécurité relatifs aux personnes, pousse à fond le rapprochement avec l'OTAN. (...) Certains osent dire que le CSP (contrôle de sécurité relatifs aux personnes) est utilisé pour écarter les cadres qui ne conviennent pas à la direction du DDPS. On parle d'interrogatoires d'opinion. On apprend que Vallat aurait refusé de répondre à des questions sur ses opinions politiques dans le cadre du CSP. L'actuelle ordonnance sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes prévoit que les cadres supérieurs de l'armée soient interrogés (...) aussi sur leurs « opinions ou activités religieuses », leurs « opinions philosophiques » et leurs « opinions ou activités politiques ». (...) »

« Pour les défenseurs d'une Suisse neutre, le SEPOS était dès le départ placé sous de mauvais auspices. L'automne dernier, l'ex-ambassadeur Jean-Daniel Ruch, critique de l'OTAN et défenseur de la neutralité, était pressenti pour prendre la tête du SEPOS. Mais il a trébuché après le lancement d'une campagne contre lui. Thomas Greminger a également fait un temps figure de candidat. Or l'actuel directeur du Centre

de politique de sécurité de Genève (GCSP) aurait échoué au CSP. De quoi plaire aux milieux proches de l'OTAN, puisque Greminger était considéré par ces derniers comme trop complaisant avec la Russie. »

Nos informations exclusives révèlent qu'il existe d'autres procédures non médiatisées en-dehors de ces quatre cas. De plus, il semblerait que la politique de visa pour le personnel des organisations internationales ait changé également. En sus de notre tradition de neutralité, la Genève internationale serait-elle également menacée ? Nous reprendrons ces sujets lors d'une prochaine édition. —

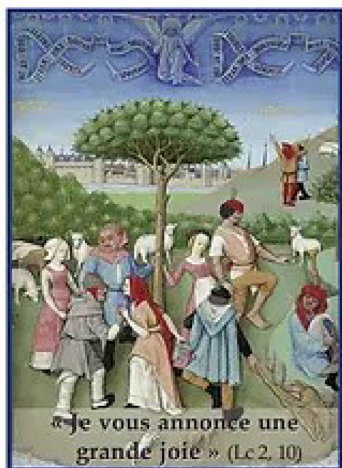
Photo catho



photo de Cécilia Romanens

Monument funéraire de Pierre-Hector Coullié, dans la primatiale Saint-Jean de Lyon. Né en 1829, il devient l'élève de l'abbé Félix Dupanloup à Paris. Il est ordonné prêtre en 1854. Il obtient du pape Pie X que la communion se fasse dès l'âge de raison au lieu de douze ans. Il meurt à Lyon en 1912.

LE SEL DE LA TERRE



La joie, première passion principale

N°128 ■ PRINTEMPS 2024

INTELLIGENCE DE LA FOI

■ ABONNEMENT 59 € ■ CE NUMÉRO 18 € ■ ISSN 1168-4763

Les bonnes Lectures

Eric Bertinat - *Le Sel de la terre*, revue trimestrielle des dominicains d'Avrillé, nous offre de merveilleux textes sur notre religion remplissant ainsi leur mission d'annoncer le Christ par la parole et par l'étude par tous les moyens imaginables. Si la lecture de certains numéros est parfois ardue, elle est souvent passionnante, tel le numéro 125 (été 2023) consacré à Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières (Canada). Sa vie et son œuvre salvatrice dans l'Ouest canadien, les difficultés rencontrées avec Rome, sa défense du droit public de l'Église et de la loi naturelle, son opposition totale à l'idéologie libérale au cours du XIXe siècle est toujours d'actualité, rien n'ayant véritablement changé. Si ce n'est la terrible déchristianisation de notre société.

Le dernier envoi (numéro 128 - printemps 2024) est lui-aussi passionnant. Parmi les nombreux articles présentés, citons celui du frère Emmanuel-Marie : *La perspective doctrinale de l'Évangile selon saint Marc*. Je ne dévoilerai pas le contenu de ce texte si ce n'est pour faire la remarque suivante. Sur internet, nous

trouvons aisément de nombreux textes et vidéos traitant des évangiles ou tout autre sujet sur le catholicisme. De la négation de l'historicité du nouveau testament à son traitement scientifique plus ou moins convainquant, il reste que les écrits dont les auteurs sont rigoureusement catholiques sont bien supérieurs. Non pas qu'ils soient mieux rédigés, mieux documentés ou plus respectueux de la doctrine que d'autres mais parce de sensibilité catholique, ils nous portent aux portes de la spiritualité. Il y a là une *familiarité* qui nous pousse à une lecture qui n'est pas uniquement intellectuelle : « Cherchez en lisant et vous trouverez en méditant; appelez en priant et on vous ouvrira par la contemplation » (Saint Jean de la Croix, maxime 209). Ce qui est le cas des articles que proposent les dominicains d'Avrillé. Bref, il ne reste plus qu'à vous abonner à cette excellente revue ([cliquez ici !](#)). Si ce n'est déjà fait. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile, [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions

www.perspectivecatholique.ch